Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 84 (1957)

Heft: 6

Artikel: Patois et latin : (suite et fin)

Autor: Chessx, Albert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-230415

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La conjugaison fournit d'autres preuves encore d'une parenté plus étroite entre le latin et le patois qu'entre le latin et le français.

A l'impératif, les verbes latins en —are se terminent par —a à la deuxième personne du singulier. Il en est exactement de même des verbes patois en —â, successeurs, en général, de ces verbes latins : ama, ama (aime) ; canta, tsanta (chante) ; porta, porta (porte) ; etc.

Pour le dire en passant, c'est cette terminaison —a, caractéristique, sauf quelques exceptions, de l'impératif patois, qui a permis aux linguistes d'affirmer que, dans les noms composés d'un verbe et d'un substantif, le verbe est à l'impératif et non à l'indicatif présent. Par exemple, le toponyme si fréquent « Chantemerle » ne signifie pas « lieu où chante le merle », mais « chante! merle », car les dialectes disent « Tsantamerlo » et non pas « Tsantémerlo », ce qui serait le cas si nous avions affaire au présent de l'indicatif.

Dans le même ordre d'idées, je ne résiste pas au plaisir de citer encore le joli nom patois de l'alchimille des Alpes: porta-rousâye, « porte-rosée », ainsi nommée parce qu'elle garde des gouttes de rosée dans les plis de ses feuilles, ce qui faisait dire à Eugène Rambert:

... la blonde alchimille Et sa feuille arrondie en coupe de satin, En coupe ciselée où se condense et brille La perle de rosée éclose du matin.

A l'impératif encore, mais à la deuxième personne du pluriel, plusieurs verbes patois ressemblent étonnamment à la personne latine correspondante: amate, amâdè, aimez); cantate, tsantâdè (chantez); dormite, dremîdè (dormez); venite, venîdè (venez); etc.

Mais ce n'est pas seulement dans le vocabulaire et la morphologie que les patois sont demeurés plus fidèles au latin que le français. On en trouve des preuves aussi dans la syntaxe.

En latin, le pronom personnel ne s'exprime généralement pas quand il est sujet, les terminaisons des différentes personnes suffisant à les caractériser. Il en reste quelque chose en patois à la première et à la troisième personne du singulier, ainsi qu'à la troisième personne du pluriel. En voici quelques exemples que je prends, pour changer, dans Lè j'armalyi di Colombétè du regretté Fernand Ruffieux : Oudri béni to le tropi (j'irai bénir tout le troupeau); Vo j'in féjo la promécha (je vous en fais la promesse); Dévan cha bala vou brelyi (devant sa belle il veut briller); Chè révirè in rijolin (elle se retourne en souriant); Iran arouvâ ou tzalè (ils étaient arrivés au chalet); Abâdon ti lou capétè (ils soulèvent tous leurs capettes).

Le latin ne possédait pas de tournure analogue au français « on dit », « on fait », etc., faciunt, par exemple, signifiait à la fois « ils font » et « on fait ».

Tandis que le français a différencié nettement ces deux expressions, les patois sont restés plus proches du latin et ne font encore qu'un usage modéré du pronom « on ». Exemple : « Zouséphe l'è on mot que vâo à dere Joseph, à cein que diant » (Jules Cordey). Littéralement : « à ce qu'ils disent » ; en français : « à ce qu'on dit ».

Albert Chessex.